

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – N°16 - Février 2005

Insertion en baisse, précarité en hausse

Selon une enquête du rectorat de Picardie, 68,1% des jeunes picards avaient un emploi en 2003, 20 mois après leur sortie du système éducatif. C'est 2,5 points de moins qu'en 2001. Cette dégradation de l'insertion des jeunes sur le marché du travail tient en partie au niveau de qualification des sortants : environ 15% sont sans qualification (chiffre stable depuis 8 ans) et, si le nombre de ceux ayant le niveau bac augmente, celui de ceux ayant continué au-delà diminue !

De plus, ceux qui travaillent sont majoritairement en situation précaire : seuls 45,8% déclarent avoir un emploi stable (-6,5% par rapport à 2001). En revanche, la part des emplois aidés a presque doublé : 24,3% contre 13,9% en 2001. Or, cette hausse résulte notamment des emplois jeunes. La fin de ce système en 2004, ainsi que la réduction des CES, souligne encore plus la fragilité de la situation de ces jeunes picards face à l'emploi. Ainsi, en 2004, le nombre de chômeurs de moins de 25 ans a augmenté de 5,6% en un an dans la région contre 2,8% au plan national.

Le chiffre du mois

29%. Tel est le pourcentage des voix obtenues par la CGT aux élections aux comités d'entreprise en 2002 en Picardie. Ce chiffre, même en léger repli par rapport à 2000 (-1,6%), conforte la première place du syndicat dans la région avec près de 6 points d'avance sur le second, la CFDT. Seules 4 régions connaissent une audience de la CGT plus importante. Au plan national, ces élections se caractérisent par une stabilité de la CGT (24,3% des voix) et un recul de la CFDT (22,1%).

Artisanat

Faiblesse des très petites entreprises

Début 2004, on comptait 19400 entreprises artisanales en Picardie. Ce chiffre est faible puisqu'il ne représente que 2,4% du total national. En terme de densité (nombre d'entreprises pour 10000 habitants), la région se situe même en avant dernière position avec un taux de 105 pour une moyenne de 140.

De plus, la Picardie est l'une des rares régions à avoir connu en 2003 presque autant de disparitions d'entreprises artisanales que de créations, alors que le contexte national était pourtant à une vigoureuse relance des créations. Ainsi, on y a compté 1798 créations (2,2% du total national) pour 1744 disparitions (2,3%).

En revanche, en terme d'effectifs, le bilan de l'artisanat picard est plus favorable. Début 2003, il employait 188.308 salariés, soit 3,4% des emplois nationaux. Cela représente 30,4% des effectifs salariés picards, contre 24,5% en au plan national. La raison de cette meilleure représentation de l'emploi artisanal en Picardie est la forte proportion des effectifs dans les entreprises de 20 salariés et plus : elles emploient 76% des salariés de l'artisanat dans la région contre 69% en moyenne. En clair, les entreprises picardes sont moins nombreuses, mais elles sont de plus grande taille. C'est d'ailleurs la région où le poids des entreprises de 20 salariés et plus est le plus fort.

Mais cette caractéristique ne doit pas masquer la faiblesse des très petites entreprises (TPE) en Picardie. En effet, si, avec 16410 entreprises, elles représentent la très grande majorité des unités artisanales de la région (85%), on en compte que 88 pour 10000 habitants contre 116 en moyenne nationale. Cela situe la Picardie au 20^{ème} rang national pour cet indicateur. Au plan départemental, c'est dans la Somme que la situation est la plus défavorable.

Le peu de TPE artisanales dans la région s'accompagne également d'une faiblesse de leur chiffre d'affaire : 23,1 millions d'euros pour 10000 habitants pour une moyenne de 30,8 au plan national.

Ce panorama montre que, comme dans d'autres domaines, les entreprises ne jouent pas pleinement leur rôle économique en Picardie, notamment en milieu rural.

Wolber : affichons notre solidarité

Cinq ans après avoir été licenciés, les 451 salariés de Wolber ont obtenu du conseil des Prud'hommes de Soissons leur réintégration. Un succès exceptionnel. Cette lutte, animée par la CGT, a prouvé que Michelin, qui contrôlait Wolber à 99,9%, n'avait pas de raisons économiques à ces licenciements. Aussi, les salariés ont assigné Michelin en justice pour qu'il réimplante son activité à Soissons afin d'appliquer la décision de réintégration. En clair, Michelin a pris en otage, de manière injustifiée, la vie de 451 familles. Pour que leur calvaire prenne fin, pour que justice leur soit rendue, affichons partout, tous les jours, dans les médias régionaux, sur le fronton des édifices publics, notre solidarité : « Justice pour les Wolber. Michelin doit les réintégrer à Soissons ». Cette pression peut faciliter leur victoire, qui rejallira sur toute la Picardie.

Moins d'établissements

Les problèmes d'éducation et de formation sont récurrents en Picardie. Aussi, on pouvait penser que l'Etat aurait profité de la baisse des effectifs scolarisés pour renforcer l'encadrement des élèves. Tel n'est pas le cas. Entre 1996 et 2003, on a compté dans la région 365 fermetures d'établissements, aussi bien de formation initiale que continue et en alternance. Dans le même temps, seulement 181 ouvertures ont eu lieu. Aussi, en 8 ans, le nombre d'établissements picards s'est réduit de 3,9%, pour atteindre 4691 fin 2003. Cette évolution situe la Picardie au 21^{ème} rang des académies françaises. Une position presque similaire à celle de ses résultats scolaires...

38% des étudiants aidés

Au cours de l'année 2003-2004, 11708 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur picard ont bénéficié d'aides financières de l'Etat pour leurs études. Cela représente 38% du total des étudiants, bien plus que la moyenne nationale (29,5%). Seules la Franche-Comté et la Corse ont des taux plus élevés. Cela met en évidence le nombre important de familles défavorisées dans la région. Et c'est sans compter les nombreux bacheliers picards stoppant leurs études au bac. Par conséquent, arrêter ses études après le bac, les poursuivre en Picardie ou hors de la région est d'abord le résultat d'une ségrégation sociale !

Peu d'enseignants nouveaux

La Picardie ne forme pas assez d'enseignants. Ainsi, le nombre d'étudiants des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) n'a augmenté en Picardie que de 43% entre 1992 et 2004, contre 50% au plan national ! Il a même baissé en 2004 de 2% par rapport à l'année précédente. Il est vrai que, parallèlement, on supprime chaque année des postes en Picardie, ce qui freine les vocations et maintient les retards de formation des Picards.

Les effets de la crise en Picardie

Début 2004, selon l'INSEE, la Picardie avait 1.875.000 habitants, soit 18000 de plus en 5 ans. Mais, la croissance du nombre de Picards se ralentit de façon importante : entre 1990 et 1999, la région gagnait 5200 habitants par an (+0,30%), entre 1999 et 2004, elle n'en gagne plus que 3500 (+0,18%). Soit un manque de 1700 personnes par an !

Pourtant, la différence entre les naissances et décès, le solde naturel, reste très favorable à la région. Sur les deux périodes 1990-1999 et 1999-2004, cela permet d'augmenter la population d'environ 0,44% par an, soit entre 8000 et 8100 personnes en moyenne. Ce taux de croissance classe la Picardie au 5^{ème} rang national et s'explique, en particulier, par une forte fécondité (2^{ème} rang régional avec, notamment, l'Aisne au 2^{ème} rang départemental).

Mais cet avantage est réduit au fil des années par le déficit du solde des arrivées et des départs définitifs de la région, le solde migratoire. En effet, la région attire de moins en moins. Entre 1990 et 1999, le déficit était de 0,15% par an, soit 2800 personnes. Désormais, entre 1999 et 2004, ce déficit est passé à 0,26%, soit 4500 personnes. A ce rythme, la Picardie pourrait voir sa population baisser dès 2015 !

Ce résultat est la conséquence de phénomènes connus que l'on n'a pas voulu prendre en compte : la baisse de l'industrie, un « ajustement nécessaire », l'insuffisance de créations d'emplois de cadres moyens et supérieurs, « c'est la faute au manque de qualification des Picards », la pénurie de services publics et privés, « c'est à cause de la structure rurale de la région ». Pourquoi s'inquiéter : « les Parisiens viennent compenser ces manques » en habitant le sud de notre région, tout en continuant à travailler en Ile-de-France. Eh bien, ces schémas sont dépassés depuis dix ans.

D'abord, faute d'emplois et de débouchés à la hauteur de leur niveau de qualification, les jeunes de 18 à 25 ans vont faire leurs études supérieures hors de la région et reviennent rarement. Ensuite, le filon des 30-40 ans s'installant avec la famille dans le sud de l'Aisne et l'Oise se tarit. La raison principale : la pénurie de constructions dans la région avec un manque d'environ 2000 logements neufs par an pour satisfaire la demande. Enfin, la dégradation de l'emploi amplifie ces phénomènes. Quand l'emploi diminue au plan national, la baisse est plus forte dans la région, quand il augmente, la croissance y est plus faible. Cela tient essentiellement à l'absence de dynamisme du patronat picard.

Le déficit migratoire croissant de la région met en évidence une chose : « la Picardie a des atouts », dit-on. C'est vrai. Mais force est de constater que, jusqu'alors, rien n'a été fait pour les valoriser.

Salaire horaire brut moyen : 13,26 euros en 2002

En 2002, un salarié picard employé dans l'industrie, le commerce ou les services avait un salaire horaire brut moyen de 13,26 €. C'est 10,5% de moins que la moyenne nationale (14,81 €). Cela situe la Picardie au 12^{ème} rang des régions françaises. Toutefois, le résultat picard est tiré vers le haut par le salaire horaire de l'Oise (13,87 €, soit le 24^{ème} rang départemental), alors qu'il n'est que de 12,80 € dans l'Aisne et la Somme (60^{ème} rang). Le salaire horaire moyen d'un cadre picard est 2,7 fois plus élevé que celui d'un ouvrier non qualifié, soit une hiérarchie des salaires un peu plus resserrée qu'au plan national (rapport 1 à 3). Un salarié occupant un poste à temps non complet ne perçoit en moyenne, dans la région, que 11,46 €, soit 13% de moins qu'à temps complet. La différence est moins sensible qu'au plan national (-17%), en raison d'une moindre représentation en Picardie des professions ayant plus souvent recours au temps partiel, les employés notamment.